



MEDIATEUR A L'ECOLE

Dispositif de médiation en milieu scolaire

RENNES, NANTES, SAINT NAZAIRE, PARIS,

SAINT DENIS, SAINT OUEN



Partenaires nationaux Ministère de l'Éducation Nationale - Ministère de la Cohésion des Territoires - CGET, CIPD - **Partenaires locaux** Collectivités territoriales, partenaires des territoires - En partenariat avec France Médiation **Modalité contractuelle** Convention d'objectifs **Durée** Depuis 2012

www.optima.tm.fr

lien social

prévention

cadre de vie

médiations

APPROCHE

Le dispositif « Médiateur à l'École » est le fruit d'un partenariat avec France Médiation, réseau d'acteurs de la médiation sociale. A la suite des résultats positifs d'une expérimentation nationale, menée entre 2012 et 2014, et de son évaluation externe, le projet est pérennisé et déployé sur de nombreux territoires. Le processus de mise en place du dispositif est constitué des étapes suivantes :

- **Le choix des sites** d'implantation fait l'objet d'une concertation entre la Préfecture, la Direction Académique et les collectivités concernées.
- **La configuration du dispositif** est définie dans le cadre d'échanges entre l'ensemble des parties prenantes, en complémentarité avec les dispositifs existants sur le territoire concerné et en fonction des priorités locales.
En effet, l'action du Médiateur à l'École est articulée avec celles des professionnels de la communauté éducative et se déploie en partenariat avec ces professionnels et avec les différents acteurs présents dans l'environnement des élèves dans le respect des missions et périmètres de chacun et en cohérence avec le projet éducatif.
- **Une convention territoriale** est mise en place pour entériner les orientations du dispositif et son inscription dans la politique publique locale, formaliser le cadre du partenariat et les modalités de suivi et d'évaluation.
- **Un comité de pilotage territorial institutionnel** (annuel) est mis en place pour assurer le pilotage stratégique du projet. **Un comité de suivi opérationnel** (trimestriel) est par ailleurs organisé avec les acteurs impliqués au quotidien dans la mise en œuvre du dispositif.
- **Le recrutement et la formation des médiateurs** ; d'une durée de 23 jours à visée certifiante.
- **La mise en place opérationnelle du dispositif** sur le site par qui débute par une immersion, des rencontres avec l'ensemble de parties prenantes, par la prise de connaissance de l'existant, et se termine par une feuille de route reprenant les actions et projets que le Médiateur à l'École propose de mettre en place en réponse au diagnostic qu'il a posé.

DISPOSITIF

Objectifs

- **Prévenir et gérer les violences, les conflits, les incivilités et le harcèlement** par la sensibilisation à la citoyenneté, à la vie

collective et au travail ensemble par un travail d'explication et d'appropriation de la loi et des règles de vie collectives.

- **Prévenir et lutter contre l'absentéisme et le décrochage scolaire de l'élève** par la découverte de son environnement, de sa place dans la cité, en favorisant son émancipation, son l'ouverture sur le monde professionnel et en consolidant les relations école-famille-cité.
- **Développer les comportements citoyens et une culture du dialogue et de la tolérance** en valorisant les potentiels de ces adultes en devenir (ex : expression culturelle, sportive et citoyenne).

Missions

- **Présence active de proximité**, pour identifier et prévenir les situations de violence et de mal-être et désamorcer les conflits à l'intérieur et à l'extérieur des établissements.
- **Prévention et gestion des conflits**, par les techniques de la médiation (en temps réel et en temps différé), permettant de travailler sur l'ensemble des causes des conflits et d'amener les parties à trouver une solution concertée.
- **Accompagnement complémentaire**, individuel ou collectif, et écoute des élèves et des familles sur les questions d'absentéisme, de comportement, de décrochage ou de harcèlement, en lien avec les différents professionnels.
- Mise en place d'**actions de sensibilisation** sur le vivre-ensemble, la médiation, le harcèlement, les incivilités etc.
- Mise en place de **projets participatifs** pour valoriser le potentiel des élèves et les impliquer dans la vie scolaire.
- Formation et supervision de médiateurs élèves (**médiation par les pairs**) afin de rendre les élèves acteurs du bien-être à l'École et de favoriser leur épanouissement personnel.

Horaires

Du lundi au vendredi pendant et hors vacances scolaires. Intervention sur le temps scolaire et le temps périscolaire.

Périmètre

Le site d'intervention d'un Médiateur à l'École est constitué d'un collège et d'une ou deux écoles élémentaires de rattachement. Intervention sur le territoire.

Equipe

1 Médiateur à l'École par site.

Optima gère une équipe de 13 Médiateurs à l'École répartis sur 4 sites à Rennes, 3 sites à Nantes, 3 sites à Paris, un site à Saint Nazaire, Saint Denis et Saint Ouen.

LE PROJET A FAIT L'OBJET D'UNE ÉVALUATION SCIENTIFIQUE DE GRANDE AMPLUR MENÉE PAR LE LABORATOIRE INTERDISCIPLINAIRE D'ÉVALUATION DES POLITIQUES PUBLIQUES (LIEPP) DE SCIENCES PO.

L'ÉVALUATION A DÉMONTRÉ UN FORT IMPACT DE L'ACTION DES MÉDIATEURS SUR L'AMÉLIORATION DU CLIMAT SCOLAIRE AU COLLÈGE :

- > **UNE DIMINUTION DE 11% DU SENTIMENT DE HARCÈLEMENT AU COLLÈGE, AVEC UN IMPACT PARTICULIÈREMENT BÉNÉFIQUE POUR LES ÉLÈVES LES PLUS VULNÉRABLES : BAISSSE DE 46% DU HARCÈLEMENT ET DE 90% DU CYBER HARCÈLEMENT CHEZ LES GARÇONS DE 6ÈME.**
- > **UNE AMÉLIORATION DU BIEN-ÊTRE PSYCHOLOGIQUE ET DE LA SOCIABILITÉ DES ENFANTS.**
- > **UNE BAISSSE DE LA TOLÉRANCE À LA VIOLENCE ET UNE PLUS GRANDE MOBILISATION DES ÉLÈVES ET DES ÉQUIPES.**
- > **UNE DIMINUTION DES ABSENCES CHEZ LES ÉLÈVES DE 6ÈME ET DANS LES ÉQUIPES ÉDUCATIVES.**
- > **UNE INTENSIFICATION DE LA RELATION ÉCOLE-FAMILLE.**

AUJOURD'HUI, SUR LES DIFFÉRENTS SITES, CES RÉSULTATS SE CONFIRMENT.

- > **DES RÉSULTATS TANGIBLES SUR LE CLIMAT SCOLAIRE.**
- > **LA CAPACITÉ DE RÉACTIVITÉ ET D'ADAPTATION DU MÉDIATEUR À L'ÉCOLE, NOTAMMENT DANS LES SITUATIONS DE CONFLIT**
- > **UN DISPOSITIF QUI APPRÉHENDÉ L'ENFANT, ET PAS SEULEMENT L'ÉLÈVE : LE MÉDIATEUR À L'ÉCOLE CONSTRUIT SES ACTIONS DE MANIÈRE CONCERTÉE AVEC LES PARTENAIRES (ÉLÈVE, FAMILLE, ÉQUIPES PÉDAGOGIQUES, ACTEURS DU TERRITOIRE) CAR IL EST AU SERVICE DU PARCOURS PERSONNEL DE L'ENFANT QUI GRANDIT DANS UN ENVIRONNEMENT DONNÉ.**
- > **LA PERTINENCE DU POSITIONNEMENT DU MÉDIATEUR À L'ÉCOLE AU SEIN ET EN DEHORS DES ÉTABLISSEMENTS**
- > **LA CONNAISSANCE DES RESSOURCES DU TERRITOIRE PAR LE MÉDIATEUR À L'ÉCOLE FACILITE LA GESTION DE SITUATIONS PROBLÉMATIQUES.**